

LES PAV C'EST POUR BIENTÔT

ZOOM SUR LA PÉRIODE
SEPTEMBRE 2025 À SEPTEMBRE 2026

OCTOBRE 2025

Remplir un formulaire de demande pour retirer son kit de compostage.

Distribution des kit de compostage avec distribution des fiches « Comment réussir son compost ».

1^{er} SEPTEMBRE 2026

Fin de la phase test et bilan du nombre moyen de dépôts par foyer.

Ajustements pour 2026 (quotas et facturation adaptés, nouvelles animations).

SEPTEMBRE 2025

Mise en service des bornes aériennes & semi-enterrées pour les déchets non recyclables après remise en amont d'un badge par foyer.

Services à (re)découvrir :

- Le guide du tri et les fiches propreté sur le site Internet de la CCHLeM.
- Le site web Ordures Ménagères dédié
- Les éléments téléchargeable sur Panneau Pocket CCHLeM "Gestion des Déchets".
- Les éco-points verre, papier, emballages cartons, bornes textiles.
- Les horaires des ouvertures des déchetteries sur le territoire...

DÉCEMBRE 2025

Point d'étape communication aux usagers sur les nombres d'ouvertures des colonnes et sur le tonnage (grâce au suivi des badges).

RAPPEL

- **Facture inchangée durant la phase de test !**
- **1 ouverture = 1 dépôt d'un sac 30 L maximum.**
- Dépôts illimités de septembre 2025 à septembre 2026 avec votre badge.
- En triant, compostant et réemployant vos objets, vous espacez naturellement vos dépôts.
- **Un besoin particulier ?** Nous vous invitons à vous rapprocher du service propreté de la CCHLeM.